

Questions fréquemment posées – FAQ

Epreuve „Présentation orale du travail écrit“

Quand dois-je arriver le jour de l'examen ?

La convocation 40 jours avant l'examen indique l'horaire détaillé de l'examen. Celui-ci ne sera en aucun cas modifié. Veuillez donc à prendre suffisamment de marge pour arriver assez tôt.

Quel matériel y a-t-il dans la salle d'examen ?

Les moyens auxiliaires suivants seront généralement présents : PC/beamer, tableau blanc ou noir/d'affichage, flipchart. Vous pourrez vous rendre compte de l'équipement disponible lors du cours préparatoire sur le site de l'examen, ou faire une demande lors de votre inscription.

Y a-t-il un pointeur laser dans la salle d'examen ?

Cela ne peut pas être garanti. S'il n'y en a pas, vous pouvez faire avancer votre présentation avec le clavier de l'ordinateur ou apporter votre propre pointeur.

Quelle est la durée de la présentation ?

La présentation doit durer 20 minutes. Le non-respect du temps imparti peut être pénalisé dans l'attribution des points.

Faut-il préparer sa présentation ?

Oui. La présentation n'est pas une action spontanée. Vous devez vous y préparer en conséquence, choisir les outils et supports appropriés et vous exprimer de manière ciblée. Il est déconseillé de lire directement des passages du travail de projet. La présentation peut amener des éléments nouveaux et vous permet de compléter votre dossier.

Où puis-je poser d'autres questions ?

Vous pouvez vous adresser au secrétariat d'Agora pour les questions de pure organisation ou aux responsables des cours préparatoires pour les questions relatives au projet.

Quels sont les modules utilisés dans la présentation ?

Veillez à aborder les 3 modules choisis pour votre travail de projet. A vous de fixer les priorités pour faire ressortir les points importants.

Epreuve „Entretien professionnel“

Est-il possible d'ajouter quelque chose aux indications de la situation d'examen ?

Travaillez avec les indications dont vous disposez. Les interprétations peuvent modifier notablement la situation.

Combien de temps peut être consacré à la présentation de la situation de départ ?

Cela dépend de la complexité de la situation d'examen. Cela suffit si vous résumez la situation d'examen en quelques minutes avec vos propres mots.

De quel point de vue dois-je exposer mes propos ?

Vous pouvez par exemple imaginer que vous avez été appelée pour conseiller la paysanne et que vous exprimez le point de vue de la conseillère. Il est également possible de vous mettre à la place de la paysanne et de vous exprimer de son point de vue. Dans cette variante, il se pourrait toutefois que vous vous retrouviez dans votre propre situation.

Durant l'entretien professionnel, est-ce que les 3 modules doivent être traités de manière équivalente ?

Vous choisissez dans vos trois modules tous les contenus contribuant à la résolution de la problématique. Il importe que vous utilisiez des contenus de tous les modules et que vous accordiez la même importance à chacun d'entre eux.

Est-ce autorisé de mentionner des contenus d'autres modules ?

Parlez uniquement des modules que vous avez choisis. Cela vous aidera à rester concentrée et à ne pas vous égarer dans d'autres modules.

Dans quelle mesure les contenus doivent-ils être détaillés sur le plan technique ?

Lors de l'entretien professionnel, une analyse détaillée et approfondie est attendue. Vous disposez de 30 minutes, utilisez ce temps pour exposer vos connaissances techniques.

Est-ce que des points sont déduits si le collège d'experts pose beaucoup de questions ?

Non. L'attribution des points repose sur les réponses fournies et n'a rien à voir avec le nombre de questions posées. Vous devez cependant utiliser les questions des experts pour reprendre la conduite de l'entretien. Cela permet d'éviter que l'entretien ne se transforme en une simple dynamique de questions-réponses. Au lieu de cela, un échange sous forme de dialogue s'instaure, qui place votre propre expertise au centre.

Est-ce que j'obtiens davantage de points si je parle le plus longtemps seule ?

Oui et non. En principe, on attend de vous que vous parliez de manière autonome le plus longtemps possible et sans intervention du collège d'experts. Tant que vous parlez, vous conduisez l'entretien et avec la possibilité d'aborder la tâche de manière approfondie et variée. Toutefois, ce qui est déterminant, c'est CE QUE VOUS DITES pendant cette période.

Il se peut aussi que les experts vous interrompent s'ils constatent, par exemple, beaucoup de répétitions dans vos explications, que vous ne parlez que d'un seul module ou que vous faites des digressions dans d'autres modules.
